

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 MAI 2023

Liste des délibérations (article L. 2121-25 modifié du CGCT)

Le douze mai deux mille vingt-trois, à dix-neuf heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie sous la présidence de M. Dominique COLLIARD, Maire,

Etaient présents : M. Dominique COLLIARD, M. Daniel COLLOMB, Mme Corinne ANDRIOLLO, M. Jean-Christophe NIEMAZ, Mme Claudine GROS, M. David JUGAND, M. Paul GUILLARD, Mme Sylvie GERMANAZ, M. François DUNAND, M. Olivier BOGNIER, Mme Aurore BRUNOD, M. Jean-Paul BALCELLS, Mme Sylvie MONEY, Mme Danièle REY, M. Guillaume DUQUESNOY, Mme Mandy SPADA, Mme Anne-Sophie JAY, Mme Christelle DUCOGNON, Mme Ghislaine MORARD, M. Bernard GSELL, Mme Sylvie MARQUES MARTINS.

Absents excusés : Mme Mireille RUFFIER-POUPELLOZ, M. Daniel AMATI, M. Sylvain JUGAND, M. Didier ANSELME, Mme Karine MARGUERETTAZ.

Absents : M. Philippe VERJUS.

Pouvoirs : Mme Mireille RUFFIER-POUPELLOZ à Mme Aurore BRUNOD, M. Sylvain JUGAND à Mme Sylvie GERMANAZ, M. Didier ANSELME à Mme Ghislaine MORARD, Mme Karine MARGUERETTAZ à Mme Sylvie MARQUES MARTINS.

Secrétaire de séance : Mme Sylvie MARQUES MARTINS

Nombre de conseillers :

En exercice : 27

Quorum : 14

Présents : 21

Votants : 25

Date de convocation : 4 mai 2023

Date d'affichage : 5 mai 2023

Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 14 avril 2023.	Approuvé à l'unanimité
DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC	
DEL-2023-05-001 : Approbation de l'avenant n°1 à la convention de délégation de service public de l'exploitation des hébergements touristiques de Nâves	Approuvé à l'unanimité
DEL-2023-05-002 : Approbation de l'avenant n°2 à la convention de délégation de service public du bar restaurant « Le Rognolet » de Celliers	Approuvé à l'unanimité
AFFAIRES FINANCIERES	
DEL-2023-05-003 : Subventions 2023 aux associations	Approuvé à l'unanimité
DEL-2023-05-004 : Subvention aux Associations de Parents d'Elèves de la commune de la Léchère	Approuvé à l'unanimité
DEL-2023-05-005 : Demande d'aide à l'Assemblée des Pays de Savoie pour la réalisation d'une coupe à câble et la commercialisation des bois – Pussy Roche Combe parcelle 10	Approuvé à l'unanimité
FONCIER - URBANISME	
DEL-2023-05-006 : Convention d'installation dans le cadre de la fibre optique avec « Savoie Connectée » - Feissons sur Isère	Approuvé à l'unanimité

Affiché le 16 mai 2023



Le Maire,
Dominique COLLIARD

Ce document remplace le compte rendu abrogé par l'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021